

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ

5. Lors de sa 299^{ème} réunion tenue le 22 novembre 2011, le Conseil a autorisé la mise en œuvre

ailleurs en Afrique. Par ailleurs, Al Shabaab

PSC/PR (CCCIII)

19. La Convention et le Protocole seront examinés lors de l'atelier actuellement organisé par la Commission à Midrand, en Afrique du Sud, afin de vulgariser et de promouvoir.

PSC/PR

PSC/PR (CCCIII)

